



# AUTEURS DES ETUDES



---

## 1 - RESPONSABLES ET AUTEURS DES ETUDES D'ENVIRONNEMENT

---

Les différentes études préalables à la constitution du **présent dossier d'étude d'impact concernant la mise en place de la passerelle de Bourg-de-Péage dans le cadre de la Véloroute / voie verte de la Vallée de l'Isère** ont été conduites sous la responsabilité du Conseil Général de la Drôme, service véloroutes, voies vertes (Conseil Général de la Drôme, Hôtel du Département, 26 avenue Président Herriot, 26026 Valence cedex 9).

Les différentes études et prestations réalisées dans le cadre de ce projet ont été confiées par le Conseil Général de la Drôme à :

- **Cabinet SITETUDES** (132, cours Charlemagne 69 002 Lyon) pour le tracé de la Véloroute / Voie verte et la conception technique de la section courante assuré par Gabrielle Fossé, chargée d'études. Le Cabinet SITETUDES est également le mandataire du groupement.
- **OMNIS STRUCUTRES Conseils** (38 AVENUE VICTORIA, 73100 Aix-les-bains) pour la conception technique de l'ouvrage réalisée par Frédéric Peigue, chef de projet ouvrage d'art.
- **SOBERCO ENVIRONNEMENT** (Chemin de Taffignon, 69 630 CHAPONOST) pour les études d'environnement et la constitution générale du présent dossier. Ce dossier d'étude d'impact a été rédigé par Anne Valley sous la direction d'Arnaud Tresvaux du Fraval, directeur et gérant de la société.
- **C2i Conseils** (Chemin de Taffignon, 69 630 CHAPONOST) pour les études hydrauliques et la constitution du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Ce dossier a été rédigé par Gaëtan Masson sous la direction d'Olivier Mollard, directeur et gérant de la société.